



Élections au Conseil de la Faculté des  
Sciences et Technologies  
**Alternative CGT et FSU**  
(FERC-Sup, SNESUP)



Après une campagne pour la fusion des trois universités, la présidence de l'Université de Lille 1 a présenté la création de la Faculté des Sciences et Technologies (FST) comme une nécessité pour peser dans la future Université de Lille. C'est reconnaître que la fusion était un danger pour l'exercice des missions des entités regroupées dans la FST.

Il n'est pas certain que la nouvelle FST soit porteuse de progrès pour ses personnels et ses étudiants. L'organigramme des services de la FST réduit l'encadrement administratif et technique des ex-UFRs qui sont transformées en départements d'enseignement. Pourtant ceux-ci resteront les structures de proximité de gestion des enseignements, ce qui nécessite des moyens humains.

Pour nous, la création d'une faculté doit s'appuyer sur un projet commun aux entités qui la composent. Il aurait donc fallu débattre du contenu du projet avant de définir le périmètre de cette FST. Mais les échéances de l'IDEX et de la fusion en ont décidé autrement.

**Ce que nous attendons de cette Faculté des Sciences et Technologies :**

- **qu'elle permette l'accomplissement de nos missions dans le respect de nos statuts !**
- **qu'elle contribue à l'amélioration de nos conditions de travail !**

**Notre programme :**

- **Faire régner la démocratie.** Donner un véritable rôle aux élu.e.s et limiter les commissions ad hoc, mais aussi permettre aux électeurs de saisir leurs élu.e.s. Pour cela, rendre accessibles à l'ensemble des personnels les ordres du jour, les documents préparatoires et les comptes-rendus des réunions du conseil de la FST qui devront être validés par les membres du conseil.
- **Informier et consulter les personnels.** Le nombre restreint d'élu.e.s dans le conseil de la FST rend impossible une représentation de l'ensemble des disciplines et des laboratoires. Il faudra mettre en place des modalités permettant de prendre l'avis des personnels pour les questions qui ne sont pas restreintes aux départements : par exemple, la convocation d'une Assemblée Générale des personnels en amont de tout projet structurant.
- **Accorder les moyens aux départements.** Pour exercer correctement leurs missions et maintenir les services de proximité aux usagers et aux personnels, ceux-ci doivent disposer de personnels en nombre suffisant. La création de la strate politique et administrative de la FST ne doit pas s'effectuer à leur détriment.
- **Garantir le droit à la recherche pour tous.** La recherche est avant tout collective. Réduire les charges d'enseignement en maîtrisant l'offre de formation. Mener une politique incitative de campagne de CRCT. Refuser le suivi de carrière systématique et la modulation de service des enseignant.e.s-chercheur.e.s.
- **Rendre publiques les modalités d'attribution des services d'enseignement.** Les attributions ne doivent pas être le fruit de féodalités d'usage. La publication des services prévisionnels et des services faits est requise pour en assurer la transparence.

- **Établir un référentiel intégrant toutes les responsabilités et tâches effectuées par l'ensemble des personnels de la FST.**
- **Attribuer les responsabilités pédagogiques et administratives avec des exigences de transparence et de rotation.** Celles-ci doivent faire l'objet de renouvellements réguliers par des appels à candidature publics. Il en va de la durabilité des formations, du renouvellement des pratiques pédagogiques comme du partage nécessaire de tâches administratives (qui ne sont pas le cœur des obligations statutaires des collègues qui les assurent).
- **Gérer localement les carrières des enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s.** C'est au plus près de l'exercice de nos missions que l'on peut juger des investissements en termes d'enseignement et de recherche d'un.e collègue. Le conseil de la FST doit se baser prioritairement sur les avis des commissions et conseils de département et assurer une harmonisation quand elle est nécessaire.
- **Assumer nos responsabilités en matière d'hygiène et sécurité.** Il faut donner la priorité aux travaux de mise en sécurité des bâtiments et en appeler autant que nécessaire à la responsabilité de l'employeur, à savoir les directions d'établissement.

### **Nos candidat.e.s**

<b>Collège</b>	<b>Circonscription I EEA, Informatique, Mathématique, Mécanique</b>	<b>Circonscription II Chimie, Physique</b>	<b>Circonscription III Biologie, Sciences de la Terre, Station Marine</b>
<b>A</b>	<b>Beckermann</b> Bernhard	<b>Supiot</b> Philippe	<b>Lacroix</b> Jean-Marie
	<b>Maïda</b> Mylène	<b>Cornet</b> Céline	<b>Bout-Roumazeilles</b> Viviane
	<b>Ouarzazi</b> Mohamed-Najib	<b>Suret</b> Pierre	<b>Leprêtre</b> Alain
<b>B</b>	<b>Marsalle</b> Laurence	<b>Robbe</b> Odile	<b>Carpentier</b> Mathieu
	<b>Wegrzynowski</b> Eric	<b>Ferlay</b> Nicolas	<b>Germain</b> Emmanuelle
	<b>Nebut</b> Mirabelle	<b>Vivien</b> Céline	<b>Vuylsteker</b> Christophe
	<b>Bodin</b> Arnaud		
<b>Bureau de vote</b>	Bât. P4, salle 002	Espace Culture, Kiosque à musique	Bât. SN1, salle 127/129 (site Lille 1) Station Marime Wimereux (site Wimereux)

### **Le 4 mai, voter pour les listes Alternative CGT et FSU :**

- c'est faire le choix de candidat.e.s syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s qui s'exprimeront en conseil et défendront les personnels et les missions fondamentales de l'université.

- c'est s'appuyer sur des listes qui sont représentées au sein des Conseils Centraux, du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail et sont à même de relayer les revendications des personnels et de les informer.